

les sentiments opportunistes sont bien connus et qui est peu sympathique à la Chambre, ne réussira pas dans l'entreprise qu'il a tentée.

Les Journaux

Paris, 22 mai.

La Justice dit que M. Rouvier a déclaré, hier soir, à M. Grévy, qu'il désirait continuer aujourd'hui ses démarches. On assure que M. Rouvier s'efforcera encore de faire revenir M. de Freycinet sur sa décision.

Le même journal constate que M. de Freycinet a fait démentir, hier soir, par une note communiquée au Temps que son refus ait été déterminé par l'attitude de M. Clémenceau.

La République française dit que dans l'entrevue que M. Grévy a eue hier soir, à neuf heures, avec M. Rouvier, le président de la République a prié ce dernier de reprendre ses démarches sur de nouvelles bases, en ne cherchant pas uniquement dans la commission du budget des titulaires pour les différents portefeuilles.

L'organe opportuniste ajoute qu'il est convaincu que les hommes à qui M. Grévy a fait appel, hier soir, doivent trouver la force nécessaire pour relever le défi jeté par M. Clémenceau au parti républicain.

Le Siècle dit qu'on se demandait hier sérieusement, dans le monde parlementaire, si M. Grévy ne serait pas amené, par la force des choses, à considérer comme non avenus les votes du 17 mai et à refuser la démission du cabinet qui a obtenu mardi les deux tiers des voix républicaines.

La Paix dit que M. Floquet a écrit hier soir à M. de Freycinet, l'engageant de nouveau, et d'une façon tout amicale, à achever la tâche de constituer un cabinet.

Suivant le Matin, les amis de M. Floquet regardaient le président de la Chambre comme prêt à prendre la direction des affaires, si M. Grévy l'y conviait. Les membres de l'ancien cabinet, sauf MM. Goblet, Millaud et Dauphin, entreraient dans cette combinaison, dans laquelle Floquet aurait l'intérieur.

Le Matin examinant l'éventualité de l'arrivée de M. Floquet au pouvoir, cite l'opinion d'un diplomate affirmant que l'avènement de M. Floquet produirait un effet détestable à la cour de Russie.

INFORMATIONS

DISCOURS DE LORD SALISBURY

Londres, 22 mai.

Lord Salisbury, président hier l'inauguration de la statue du marquis d'Abercomby, a prononcé un discours insistant sur la nécessité de mieux organiser le parti conservateur, afin de mieux agir sur les masses. Il serait conséquemment question de fonder un grand club conservateur populaire dont lord Salisbury accepte la présidence.

MOBILISATION ITALIENNE

Rome, 22 mai.

Malgré les démentis officiels, on parle encore de la mobilisation d'un corps d'armée pendant les grandes manœuvres.

LÉON XIII ET GUILLAUME

Rome, 22 mai.

On assure que Léon XIII a adressé à l'empereur Guillaume une lettre autographe dans laquelle il lui dit que son intervention dans les élections allemandes a été uniquement motivée par son désir de maintenir la paix.

LA SANTÉ DU KRONPRINZ

Berlin, 22 mai.

La nouvelle donnée par un journal de Paris que le prince impérial aurait subi l'opération de la trachéotomie est dénuée de fondement. Le prince va très bien. Il a reçu hier soir le chancelier de l'empire, qui est resté longtemps avec lui.

AU VATICAN

Rome, 22 mai.

Le secrétaire d'Etat qui doit succéder au cardinal Jacobini, ne sera nommé par le pape qu'après la réunion du Consistoire.

Les plus grandes chances sont toujours pour M. Rampolla. On parle aus-

si de M. Palotti, ancien secrétaire des affaires extraordinaires, mais son état maladif sera peut-être un obstacle à sa nomination.

LA SEMAINE SANGLANTE

Paris, 22 mai.

C'est aujourd'hui, 22 mai, l'anniversaire de la Semaine sanglante.

Selon la coutume, une importante manifestation a eu lieu au Père-Lachaise. Une foule considérable est venue déposer des couronnes sur les tombes des fédérés. Signalons celles qui ont été déposées au nom de l'Internationale, des blanquistes et du comité du monument des fédérés.

De nombreux discours ont été prononcés, notamment par les citoyens Vaillant et Budes et par la citoyenne Louise Michel.

La police était absente. Pas un seul instant l'ordre n'a été troublé, et il n'y a eu aucun incident à signaler.

LE MAUVAIS TEMPS A LONDRES

Londres, 22 mai.

A Londres, il gèle. En Angleterre, il souffle depuis deux jours un vent si terrible que de gros arbres ont été déracinés, des maisons démantelées et nombre de barques chavirées.

AFFAIRES D'IRLANDE

Dublin, 22 mai.

Le père Keller, emprisonné dernièrement pour refus de comparaître devant la cour, a été relâché hier et a été l'objet d'une réception enthousiaste.

LA RÉGENTE D'ESPAGNE

Madrid, 22 mai.

La reine Christine a passé hier quelques heures à Madrid pour assister à l'ouverture de l'Exposition de peinture qui contient 946 tableaux, aquarelles ou sculptures.

Elle a aussi donné audience au comte de Solms, ministre d'Allemagne, qui lui a présenté ses lettres de rappel, et au ministre de Chine, qui l'a entretenue des intérêts des sujets Chinois dans les colonies espagnoles de Cuba et des Philippines.

LA TENTATIVE DE GATSKHINA

Saint-Petersbourg, 22 mai.

Les arrestations relatives à la tentative contre la personne du tsar, qui a eu lieu à Gatschina le 13 mars dernier, continuent toujours.

On vient d'arrêter la fille de l'ancien directeur du Conservatoire Davidoff, violoncelliste bien connu. Cette jeune fille, âgée de 16 ans, aurait été la maîtresse d'un des condamnés à mort.

ELECTIONS EN BELGIQUE

Bruxelles, 22 mai.

Une double élection a eu lieu hier à Audenarde pour remplacer à la Chambre des représentants MM. de Velder, ministre de la justice, démissionnaire, et de Bleckere, décédé.

Les libéraux n'avaient pas présenté de candidats.

Sur 1,791 électeurs inscrits, il n'y a eu que 739 votants. MM. Thiépoint et Raepsaet ont été élus par 632 et 606 voix.

C'est, en somme, un mince succès pour les catholiques d'extrême-droite.

Dépêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

FORMIDABLE INCENDIE

New-York, 22 mai.

Un incendie a détruit deux cents maisons à Lake-Linden (Michigan). Les pertes s'élèvent à 2,500,000 dollars.

LE DÉPUTÉ FERRAIRA

Lisbonne, 22 mai.

La question de l'arrestation du député Ferreira a continué à passionner l'opinion publique.

Le cabinet Castro exerce une véritable dictature et augmente son impopularité par des actes de violence. Toutes les municipalités de la province de Faro envoient des délégations pour protester contre l'arrestation et demander la mise en liberté de M. Ferreira.

LE VOYAGE DU TZAR

Moscou, 22 mai.

Le tsar et la tsarine, qu'on croyait partis de Novo-Tcherkask pour la Crimée, sont

arrivés hier, à midi, à Toula. Ils ont passé la revue des troupes.

Ils sont arrivés dans la soirée à Moscou, où ils furent reçus par les autorités civiles et militaires.

Ils continueront leur route par le chemin de fer Nicolas.

LE GÉNÉRAL KAULBARS

Saint-Petersbourg, 22 mai.

Suivant la Gazette Nationale, le général Kaulbars, à son retour de Saint-Petersbourg, a présenté au tsar un rapport sur son voyage à Berlin, et spécialement sur l'entretien qu'il a eu avec le prince de Bismarck au sortir de l'audience qu'il avait obtenue de l'empereur. Le général Kaulbars aurait manifesté la conviction que la question bulgare serait réglée pacifiquement.

LA CAMPAGNE DE M. O'BRIEN

New-York, 22 mai.

En sortant d'une conférence faite à Kingston Ontario et où M. O'Brien avait obtenu le plus grand succès, le député de l'Irlande a été assailli par un assez grand nombre de manifestants qui l'ont poursuivi à coups de pierre.

Il se réfugia dans une maison particulière. La foule, ne le trouvant pas, se porta devant son hôtel, dont elle brisa toutes les fenêtres.

M. O'Brien n'a pas été blessé. Il a quitté Kingston, hier, allant aux États-Unis où il se propose de continuer sa campagne en faveur des droits de l'Irlande.

UNE ARRESTATION A METZ

Metz, 22 mai.

M. Schmidt, ancien commissaire de police à Boulay, a été mis en état d'arrestation. On ignore les motifs de cette mesure qui a produit une grande sensation.

JUSTICE D'EMIR

Vienne, 22 mai.

On annonce de Saint-Petersbourg que le prince Saïd-Chir-Mansourah-Turah, cousin germain de l'émir de Boukhara, corvette dans un régiment russe de dragons, vient d'abjurer l'islamisme et de se convertir à la religion chrétienne du rite grec. A cette nouvelle, l'émir a condamné à une forte bastonnade l'ancien précepteur du prince.

LE JURY EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 22 mai.

Le Sénat vient d'autoriser la promulgation de la loi réformant l'organisation du jury. A l'avenir, les jurés seront lettrés (sauront lire et écrire) et devront soit avoir une propriété foncière, soit payer un impôt direct au fisc. C'est le système censitaire qu'on introduit dans les jurys, comme il existe déjà dans les zemstvos et les justices de paix.

LE PROCÈS DE LEIPZIG

Strasbourg, 22 mai.

Le Journal d'Alsace, annonce que les huit accusés qui sont encore emprisonnés pour affiliation à la Ligue des Patriotes sont renvoyés devant la cour de Leipzig.

Les débats s'ouvrirent dans la première quinzaine de juin.

C'est une erreur de croire, ajoute ce journal, que M. Schnäbele sera jugé en même temps par contumace. Les débats devant la cour de Leipzig (pour des affaires semblables) peuvent être seulement contradictoires. Les poursuites contre M. Schnäbele sont donc abandonnées.

LA GRÈVE NOIRE

Bruxelles, 22 mai.

Des rixes graves ont éclaté entre les ouvriers wallons et allemands, au charbonnage de Vaux-sous-Chèvrenot, près Liège. Les Wallons ont déclaré qu'ils ne voulaient plus travailler avec les Allemands, et les expulsèrent du charbonnage. Les Allemands armés de revolvers se rendirent au charbonnage et déchargèrent leurs armes. Aucun Wallon ne fut atteint.

Le bougmestre et les gendarmes ont dispersé les émeutiers. Dix Allemands sont arrêtés.

Bruxelles, 22 mai.

La situation continue à s'améliorer dans le bassin de Charleroi.

Dans le bassin du Borinage, des bandes de grévistes armés de revolvers parcourent les communes en faisant cesser le travail.

Gendarmes ont dû intervenir.

LES ITALIENS A MASSAUAH

Rome, 22 mai.

Le ministère de la guerre a fait expédier de Naples à Massauah des provisions considérables : 50,000 boîtes de

viande, 300 quintaux de foin, 500 hectolitres de vin et 300 quintaux de denrées alimentaires.

La Tribune assure que Ras-Alula, en réponse au blocus ordonné par le général Saletta, a donné des ordres sévères pour empêcher tout commerce avec les Italiens sous peine de mort.

Le négus d'Abyssinie a nommé Ras-Alula gouverneur du pays entre Taccaze et la mer Rouge, excepté la province de Mekalle.

Le négus a envoyé à Ras-Alula ses meilleurs fusils.

Rome, 22 mai.

Le négus d'Abyssinie a nommé Ras-Alula gouverneur du pays entre Taccaze et la mer Rouge, excepté la province de Mekalle.

Le négus a envoyé à Ras-Alula ses meilleurs fusils.

Voir nos dernières Dépêches

A LA 3^e PAGE

LETRE DE PARIS

Paris, 22 mai.

La conspiration si savamment ourdie depuis trois mois, dans l'ombre et le mystère, par ces Catilinas au petit pied que l'on nomme Freycinet, Raynal et Jules Ferry, vient d'avorter platement. Après quarante-huit heures de courses, démarches, visites et négociations, M. de Freycinet s'est vu contraint de décliner — non sans regret — la mission de former un nouveau cabinet, qui lui avait été confiée par son grand ami Grévy. L'échec est piteux et sera vivement ressenti dans le clan opportuniste. Après avoir dressé patiemment de savantes batteries, après avoir déployé dans la préparation d'une intrigue des qualités de ruse et d'adresse à rendre jaloux Machiavel lui-même, aboutir à un avortement aussi complet, il y a là de quoi décourager les plus opiniâtres.

Dès la première journée, M. de Freycinet avait pu s'apercevoir qu'il ne lui serait pas aussi facile qu'il l'avait cru de se passer du concours de l'extrême-gauche. Son entrevue avec M. Clémenceau ne lui avait laissé aucune illusion sur l'attitude que le parti radical comptait adopter à l'égard du nouveau ministère. Avec sa franchise habituelle, le député du Var avait nettement déclaré au futur président du conseil qu'il devait s'attendre à une opposition très active et très résolue de la part de l'extrême-gauche.

Cette déclaration n'avait pas beaucoup surpris M. de Freycinet, qui se doutait bien que la fraction radicale de la Chambre ne verrait pas avec enthousiasme les lieutenants de Jules Ferry revenir au pouvoir. Mais cette opposition prévue entraînait évidemment dans les calculs du sénateur de la Seine, qui comptait former sa majorité au moyen de l'union des extrêmes, la nécessité d'une alliance avec la gauche radicale : 3° de la droite, dont on espérait se concilier la neutralité et même l'appui, d'abord en éliminant le général Boulanger, puis en entretenant le projet d'organisation militaire préparé par le ministre de la guerre et renfermant certain article, — aux termes duquel les séminaristes seraient astreints au service des armes — qui excite depuis trois mois les fureurs épileptiques de la presse cléricale.

Ce plan, il faut bien en convenir, n'était pas trop mal combiné ; mais son succès était subordonné à la disparition du ministre dont le seul nom a le privilège de faire grincer les dents aux opportunistes et aux monarchistes. Or, M. de Freycinet — esprit fin et perspicace — ne tarda pas à s'apercevoir qu'il serait extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, d'vincer la constataction était facile à faire, car à la seule annonce du départ possible de l'homme qui, pour le pays, — et aussi pour l'Allemagne — personnifie la défense nationale, un immense mouvement d'opinion, d'une intensité extraordinaire, s'était manifesté par toute la France.

A Paris, particulièrement, la nouvelle de la retraite probable ou seulement éventuelle du général si populaire a produit une émotion prodigieuse et qui augmente pour ainsi dire d'heure en heure. Les témoignages de sympathie et de confiance, les adresses, les manifestes, les protesta-

tions affluent au ministère de la guerre : et, je sais de très bonne source que M. Gragnon a cru devoir avertir l'Élysée que des démonstrations sur la voie publique sont à craindre si le général Boulanger ne fait point partie de la prochaine combinaison ministérielle.

Enfin, autre symptôme également très caractéristique : les deux ou trois journaux qui protestent avec le plus de vivacité contre les manœuvres opportunistes dirigées contre le général, ont vu leur tirage s'élever subitement dans des proportions inouïes ; le public s'arrache les exemplaires de ces feuilles et les presses ne roulent pas assez vite pour satisfaire à toutes les demandes.

Ces renseignements fournis à M. de Freycinet par la préfecture de police et par le ministère de l'intérieur, à la demande de M. Grévy, qui avait voulu à être exactement renseigné sur les dispositions de la population, ont donné singulièrement à réfléchir à M. de Freycinet. La droite, il est vrai, venait d'accepter formellement les avances secrètes du futur président du Conseil, et, dans un manifeste élaboré par les bureaux des trois groupes monarchistes, elle venait de s'engager à ne faire au nouveau cabinet aucune opposition systématique. Mais, si précieux que fut le concours des conservateurs, il ne suffisait pas pour assurer une majorité stable au successeur de M. Goblet. Puis, dans leurs déclarations, royalistes, bonapartistes et cléricaux maintenaient leur programme financier qui excluait toute émission d'emprunt, toute création d'impôts nouveaux, et réclamait le rétablissement de l'équilibre budgétaire au moyen des économies.

Or, M. de Freycinet ayant la bonne intention : 1° d'émettre un emprunt ; 2° de créer de nouvelles taxes ; 3° de faire les moins d'économies possible — il était clair que, sur la question financière, tout au moins, l'accord avec la droite était un rêve étoilé.

Déjà fort compromis, la combinaison Freycinet a reçu le dernier coup, hier dans l'après-midi, et c'est la gauche radicale qui le lui a porté. Ce groupe, auquel on avait paru, il est vrai, négliger de faire des propositions et qui se voyait oublié dans la répartition des portefeuilles, décida qu'il n'accorderait son appui qu'à un ministère résolument réformateur, et qu'il adresserait au nouveau cabinet, dès le lendemain de sa déclaration, une interpellation sur sa politique, afin de lui permettre de s'expliquer sur les détails de son programme.

Cet ordre du jour fut considéré par tous comme impliquant une déclaration de défiance à l'égard du cabinet en formation. C'est ainsi que l'interpréta M. de Freycinet lui-même, et dès lors il dut reconnaître qu'il lui était impossible de compter sur une bonne moitié de la majorité qu'il avait espéré former.

Il s'illusionna pas un seul instant sur les chances de succès qui lui restaient. Son parti fut bientôt pris : l'ordre du jour de la gauche radicale avait été voté à quatre heures ; à 5 heures, M. de Freycinet se rendait à l'Élysée et déclarait à M. Grévy qu'il renonçait définitivement à former le ministère.

Nous en sommes là, à l'heure où je vous écris ; peut-être, quand cette lettre vous parviendra, la situation aura-t-elle changé complètement de face : je n'ai pas, on le conçoit, la prétention de lutter de vitesse avec le télégraphe, et je ne suis ici que l'historiographe qui constate, qu'enregistre et qui commente. Mais ce que je crois pouvoir vous affirmer, sans crainte d'être démenti par les événements, c'est d'abord que la crise — qui devait, suivant les opportunistes, être terminée en vingt-quatre heures — n'est pas près d'être résolue, et c'est ensuite que le général Boulanger, à cette heure, est moins près que jamais de quitter le ministère de la guerre. C'est le résultat ordinaire des attaques maladroites contre les hommes justement populaires ; elles consolident ceux qu'elles n'ont pas réussi à abattre.

MAURICE RENAUD.

INCENDIE D'UNE PRÉFECTURE

Un épouvantable sinistre a jeté l'émoi et la consternation dans la ville de Mende (Lozère).

La préfecture vient d'être la proie des

flammes et il ne reste plus des bâtiments que la charpente, que des amas de ruines fumantes.

C'est samedi à deux heures que le feu s'est déclaré.

Quelques colonnes de flammes sortaient des combles et bientôt, activé par le vent, l'incendie se propagea avec une stupéfiante rapidité envahissant peu à peu les divers étages de l'immeuble.

Les employés et fonctionnaires qui venaient de rentrer de déjeuner s'enfuirent affolés et l'alarme fut donnée dans la ville. Les troupes qui étaient en promenade se portèrent en toute hâte sur le lieu du sinistre et bientôt les secours furent organisés.

Les sapeurs pompiers et plusieurs détachements d'infanterie de ligne attaquèrent résolument le feu, tandis que le personnel de la préfecture s'occupait de déménager au plus vite les documents, dossiers et archives.

Le bâtiment est détruit et il ne reste plus que les quatre murs très détériorés.

Le préfet a réuni les chefs de l'administration pour assurer la réorganisation des services.

Le conseil général va se réunir incessamment ; le préfet lui proposera d'installer la préfecture dans la nouvelle école normale d'instituteurs non encore occupée.

UNE FEMME ÉCRASÉE

Par fil spécial de la Tribune.

Grenoble, 22 mai.

Ce matin à 7 heures, on a découvert sur la voie ferrée entre Veiron et Moirans le cadavre d'une jeune femme horriblement mutilée.

On croit à un suicide. Le corps a été transporté au cimetière de Moirans. L'identité de la victime n'a pas encore pu être établie.

ENSEVELI DANS UN PUIT

Viviers (Ardèche), 22 mai.

Notre correspondant particulier nous télégraphie l'accident suivant :

Un accident grave est arrivé hier soir dans l'exploitation de phosphates de MM. Thomas frères.

Un ouvrier qui travaillait dans une galerie a été surpris par un éboulement ; on n'a pas encore pu retirer son cadavre. — L'opération présente de grandes difficultés et il faut pour creuser un puits de 8 mètres de profondeur dans le sable mouvant.

Par suite de la diminution de l'importance de la mine, l'ingénieur avait eu sa résidence transférée dans le département du Gard.

Il est arrivé ce soir et a fait commencer de suite les travaux de sauvetage. On ne sait pas encore quand le cadavre pourra être retiré.

L'ouvrier tué est un jeune homme de 26 ans, nommé Muthon. Il est célibataire.

LA RÉGION

LOIRE

Saint-Etienne. — Accident de travail. — On a transporté à l'hôpital le nommé Franc (François), 43 ans, né Claude, 23.

Franc était occupé, avant-hier, vers trois heures du soir, à décharger une voiture de buttes chez M. Clavelon marchand de bois, route du Bourg Argental, lorsque, par suite d'un mouvement du cheval, le chargement s'est écroulé sur lui.

On craint que des lésions internes ne soient produites, le blessé se plaignant de vives douleurs à la poitrine.

Roanne. — Accident d'usine. — Un bien malheureux et trop fréquent accident s'est produit à l'usine Raffin.

Une jeune fille du nom de Lacour, a eu l'œil tiré par une navette qui s'est échappée du battant de son métier, et l'a atteinte au moment où elle se penchait pour un travail quelconque.

L'œil est entièrement perdu et on a conduit la victime à Lyon pour lui donner les soins que réclame son état.

Montrbrison. — Cour d'assises.

La session des assises, pour le deuxième trimestre de 1887, s'ouvrira à Montrbrison le lundi 29 juin prochain, sous la présidence de M. Jacomet, conseiller à la cour de Lyon.

Plusieurs affaires importantes vien-

pris. Aucun ne croyait qu'on pût tirer sur eux.

Il n'y a pas de balles dans leurs cartouches, dit Levaque.

Est-ce que nous sommes des Cosaques ? cria Maheu. On ne tire pas contre des Français, nom de Dieu !

D'autres répétaient que, lorsqu'on avait fait la campagne de Crimée, on ne craignait pas le plomb. Et tous continuaient à se jeter sur les fusils. Si une décharge avait eu lieu à ce moment, elle aurait fauché la foule.

Au premier rang, la Mouquette s'étranglait de fureur, en pensant que des soldats voulaient tuer la peau à des femmes. Elle leur avait craché tous ses gros mots, elle ne trouvait pas d'injure assez basse, lorsque, brusquement, n'ayant plus que cette mortelle offense à bombarder au nez de la troupe, elle montra son cul. Des deux mains, elle relevait ses jupes, tendait les reins, élargissait la rondure énorme.

Tenez, v'la pour vous ! et il est encore trop propre, tas de salauds !

Elle plongeait, culbutait, se tournait pour que chacun en eût sa part, s'y reprenait à chaque pousée qu'elle envoyait.

— V'la pour l'officier ! v'la pour la sergent ! v'la pour les militaires !

Un rire de tempête s'éleva. Bébert et Lydie se tordaient, Etienne lui-même, malgré son attitude sombre, applaudissait à cette nudité insultante. Tous, les farceurs aussi bien que les forcenés, haïssaient les soldats maintenant, comme s'ils les voyaient saisis d'un éblouissement d'ordure ; et il n'y avait que Catherine, à l'écart, debout sur d'anciens bois, qui restait muette, le sang à la

gorge, envahie de cette haine dont elle sentait la chaleur monter.

Mais une bousculade se produisit. Le capitaine, pour calmer l'envolement

dont dans cette session, notamment le crime de Mably (une vieille femme jetée dans un puits), et le parricide de Boisset-Saint-Pré (une octogénaire tuée par sa petite fille).

Saint-Just-sur-Loire. — Par décision du ministre des postes, il est créé un bureau télégraphique à Saint-Just-sur-Loire.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

On nous écrit :

Monsieur le rédacteur de la Tribune, Voici un incident qui montre à quels adversaires ont à faire les citoyens qui soutiennent le candidat Chassagnou. Faut-il dire ses palinodies mises à jour, l'ancien anarchiste, le soutien actuel des candidats qui ont tourné leur veste, M. Razzy, n'a-t-il rien de mieux que de se livrer à des vaines paroles d'honneur et de gloire, ou bien faut-il l'honorable citoyen Mounier, soupçonné par lui d'avoir été ses concitoyens sur sa conduite. Après les palinodies les plus ridicules, le gnet-à-pens : voilà comment on procède quand on ne peut se justifier.

LYON ET LE RHONE

A LA MAISON COMMUNE

L'exactitude est la politesse des rois. Ce proverbe était de saison en 1887, mais comme nous sommes aujourd'hui en République, M. Gaillien le trouve sans doute trop démodé, il nous l'a bien montré avant-hier.

Une note communiquée à toute la presse annonçait pour samedi une séance publique pour huit heures. Dès la première heure le public occupait la place restreinte qui lui est réservée. Mais un huis-clos ayant été décidé on se retira pour délibérer en famille au grand mécontentement du public qui trépassait sur place et non sans raison, car ce n'est qu'à 8 h. 45 que nos conseils ouvriers ont tenu séance. La presse avait été, il faut en convenir, gracieusement invitée à la buvette, pendant que nos édiles délibéraient en cantinami, pour notre part, nous sommes heureux d'avoir décliné cet honneur. Notre devoir est de protester au nom du public contre ce sans-gêne régence admet au palais des Doges.

Nous prions humblement M. Gaillien de ne pas confondre la République de Venise avec celle de la République française qui l'a fait ce qu'il est.

Manœuvres des pompiers. — M. le commandant Rangé ne laisse guère de repos à ses pompiers; il les tient en haleine et les entraîne sans cesse, afin qu'ils fassent bonne figure au feu.

C'est ainsi qu'hier matin encore, quatre compagnies manœuvraient au Clos-Jouve. Usions à ce propos que la réorganisation des sapeurs est sur le point d'être un fait accompli. Nous parlerons des principales réformes dont s'occupe la municipalité, et que le commandant Rangé, avec sa haute compétence, a longuement étudiées.

Compagnie des omnibus et tramways de Lyon, place de la Charité. — Recette du 14 au 20 mai 1887. 49.462 50

Semaine correspondante de 1886. 50.986 70

Différence en faveur de 1886. 1.524 20

Recettes du 1^{er} janvier au 20 mai 1887. 874.445 90

Période correspondante de 1886. 904.897 60

Différence en faveur de 1886. 30.451 70

La Santé publique. — Voici, d'après le *Lyon médical*, l'état sanitaire de notre ville pendant la semaine qui vient de s'écouler :

MALADIES RÉGÉNÉRAL. — L'état sanitaire continue à être très satisfaisant comme le témoigne la diminution de la mortalité : 127 décès pendant la 17^e semaine au lieu de 164 la semaine précédente; le chiffre mortuaire s'élevait à 180 pendant la période correspondante de 1886.

Sur les 137 décès de la semaine : 45 dans les hôpitaux civils et 92 en ville, il y a 23 vieillards ayant dépassé 70 ans, et seulement 9 enfants âgés de moins d'un an.

Les variations brusques de la température maintiennent à un chiffre relativement élevé pour la saison les fluxions de poitrine, les broncho-pneumonies, les bronchites, et aggravent l'état des pharyngites et des catarrhes.

Toujours des manifestations rhumatismales et des apoplexies cérébrales.

Il y a quelques cas de fièvre typhoïde et en plus grand nombre des états fébriles qui rappellent la fièvre syncope.

Quant aux fièvres éruptives, elles sont en petit nombre, la diphtérie a notablement augmenté et les coqueluches sont encore fréquentes.

Mortalité de Lyon (population en 1886 : 401.930 habitants). Pendant la semaine finissant le 14 mai 1887, on a constaté 137 décès :

Varicelle. 0 Catarrhe pul. chr. 12
Rougeole. 0 Affect. du cœur. 11
Scarlatine. 0 Des reins. 3
Erysipèle. 0 Cancéres. 3
Fièvre typhoïde. 2 Chirurgie. 8
Ang. couenneuse. 1 Diarrhée infantile. 3
Croup. 4 Méningite aigüe. 3
Coqueluche. 4 Débilité congén. 0
Affections purp. 0 Mal. cérébr.-spin. 13
Bronchite aigüe. 3 Moelle épîn. 0
Broncho-pneum. 5 Autres tubercul. 7
Pneumonie. 12 Aut. caus. de déc. 13
Phtisie. 0 Causes accident. 1
Pneum. pul. 27
Autres tubercul. 7 Naissances. 143
En étié (au-dessus de 2 ans). 1 Décès. 137

Une désespérée. — C. S., âgée de 12 ans seulement, piqueuse de bottines, plait à chaudes larmes, accroupie sur la place Tholozan, disant qu'elle voulait se dévorer parce que sa patronne l'avait renvoyée.

C'est être précocement dégoûtée de la vie, et pour bien puni. Heureusement que des passants ramènent cette intéressante enfant chez ses parents, rue Vieille-Monnaie, où on la guérira de son chagrin.

Dans la capucinière. — Dans le *buen-retiro* des capucins, le jardinier de cette boîte a trouvé près de la Chapelle, à huit heures du matin, un paquet mystérieux renfermant neuf mètres de satin rouge et beaucoup d'autres coupons d'étoffes variées.

On croit que ce paquet a été lancé de la rue de Créqui dans le jardin de cette capucinière.

Serait-ce un présent adressé aux bons pères par une Claudine qui désire l'absolution ?

Chute grave. — Emile Guérin, un étourdi de huit ans, demeurant rue Saint-Jean, 27, glissait sur la rampe d'un escalier et glissa si bien qu'il vint s'abattre sur les dalles où il se fit une assez grave blessure au-dessus de l'œil droit.

Les tramways. — Tout le monde est d'accord sur la mauvaise situation qui est faite aux employés des tramways, nous entendons parler des petits fonctionnaires qui, généralement, sont très ployés à l'égard des voyageurs, mais le recrutement est fait comme on le peut en raison de la dérisoire des appointements. Dans le nombre, quelques-uns d'entre eux laissent beaucoup à désirer sous le rapport des convenances; c'est d'un de ceux-là que nous voulons parler. Voici le fait : Dimanche dernier, nous avons vu conducteur, contrôleur et inspecteur de tramways prendre de très haut les justes observations d'un voyageur que l'on venait d'obliger à payer deux fois une place d'été payée.

Le plaignant voulut mettre un terme à cet incident trop souvent répété, en payant d'abord et en demandant ensuite le registre des réclamations qu'on ne lui soumit qu'après des sommations répétées. Nous avons pu voir en même temps qu'il était impossible au voyageur de se servir de la plume qui lui était présentée, une plume aussi fourbue que la politesse de l'employé de la station où cela se passait, au bureau de Perrache, où la lumière est systématiquement éteinte dès qu'il s'agit de formuler une plainte contre la grossièreté des agents de cette compagnie, à laquelle ce voyageur a dû adresser une plainte bien fondée.

Entre garçons de café. — Une violente querelle qui a dégénéré en voies de faits s'est élevée entre deux garçons d'un des cafés de la place Bellecour. L'un d'eux Baptiste M... a été grièvement blessé à la tête.

Œuvre de patronage démocratique. — L'organisation des grandes fêtes de bienfaisance des 29 et 30 mai 1887 est en bonne voie.

Il manque encore quelques cavaliers pour compléter le cortège de la cavalcade, les personnes qui auraient des chevaux de selle et désireraient faire partie du cortège sont priées de se faire inscrire de suite, rue Paul-Bert, 13.

Le Comité fournira les costumes aux personnes qui auront leurs chevaux.

Quatrième liste. MM. Varichon, 1; Sommier, 2; Chaumartin, 7; Carle, 2; Buisson, 2; Doré-Bory, 1; Valin, 1; Mounin, 2; Bonaventure, 1; Bally, 1; Bertrand, 1; Valentin, 5; Juillard, 1; Boiret, 1; Velsome, 2; Vermot, 1; Scherer-Piotte, 2; Boiton, 1; Philippe, 1; Teyssier, 1; Paquet, 1; Berger, 1; Gigano, 1; Ribes, 1; Vivier, 1; Trenta, 1; Elévand, 2; Bollet, 1; Bourrelle, 2; Large, 1; Barral, 1; Laroussarie, 2; Jourdan, 1; Sestier, 3; Imbert, 2; Charvet, 2; Poncet, 2; Laylan, 2; Minard-Bombard, 2; Sapin, 2; Chateilain, 3; Couvrat, 1; Colombier, 3; Collet, 2; Clavel, 2; Jovet, 3; Place, 1; Goy, 1; Elmer, 10; Perrin, 1; Ray, 2; Labolle, 3; Conod, 2; Bouvier, 4; Romadier, 2; Chavany, 1; Barde, 2; Pons, 2; Lortioz, 5; Perret, 10; Baverel, 2; Desgoutte, 5; Marechal, 1; Tracol, 1; Didier-Chaignier, 1; Drevan, 1; Thévenon, 5; Colombe, 5; Valin, 1; Perraud, 10; X. X. 5; Divers, 20, 20.

Régates de Fontaines-sur-Arène. — Les premières régates de la saison, données par l'Union Nautique de Lyon, le dimanche 5 juin prochain, à Fontaines-sur-Arène, promettent d'être des plus intéressantes.

La société philharmonique du VI^e arrondissement a bien voulu prêter son gracieux concours, et se fera entendre pendant toute la durée de la fête.

D'après les renseignements qui nous sont parvenus, il est à prévoir que la lutte sera vive entre les équipes des Sociétés de la région inscrites.

Nous publions sous peu le programme complet ainsi que les noms des bateaux de Châlons, Macon, Grenoble, Lyon, qui doivent prendre part aux courses. Quoique la saison ait été jusqu'à ce jour généralement mauvaise, les entraînements ont été faits avec activité.

L'installation des tribunes et enceintes ne laisseront rien à désirer comme confort; un buffet sera installé et approvisionné de consommations de premier choix.

Différents services de Parisiens, voitures, trains spéciaux à Lyon-Croix-Rousse et Perrache donneront toute facilité pour l'aller et le retour.

Espions prussiens à Lyon. — On signale dans notre ville, l'arrivée de nombreux espions prussiens; la police les surveille activement.

L'un de ces étrangers attire particulièrement l'attention; on le voit se promener autour des forts et examiner attentivement les exercices de troupes.

Le soir, il se rend dans une brasserie du centre de la ville, où il y a quelques temps, fit de la réclame pour ses frères allemands et s'aboucha avec un de ses amis, étranger comme lui. C'est là qu'il fit sa correspondance. Il y était encore, hier soir, vers 4 h.

On surveille également aux Charpenneux, un sieur X..., qui se fait passer pour Irlandais, mais en réalité, est d'origine prussienne. C'est en revenant d'une tournée des Charpenneux, mais ne fait rien depuis plusieurs mois.

D'autre part, on le voit fréquenter des soldats et tâcher d'obtenir d'eux des renseignements.

Un dangereux ivrogne. — Auguste B..., ouvrier cordonnier, demeurant rue Tête-d'Ours, s'est pris de querelle dans une rue de la ville, avec un autre consommateur, mais à la porte, B... voulut s'en venger en brisant plusieurs carreaux de la devanture. Les agents requis pour l'arrêter s'aperçurent au moment de l'écraser que B... s'était fait à la main droite de graves blessures d'où le sang jaillissait à flots. On dut conduire ce dangereux pochoard à la pharmacie voisine, et de là à l'hôpital.

M. Flageolet. — Ce nom pourrait prêter à rire, si celui qui le porte n'avait été hier victime de la perte de son portefeuille renfermant des papiers très importants. C'est en revenant des courses de Bonnet-ru que cet objet est perdu.

M. Flageolet, est un négociant descendant à l'hôtel de l'Université, cours du Midi, où on peut lui rapporter son portefeuille.

Cadavre retiré de la saône. — M. Spinel, employé au barrage de la Mulatière, a retiré des eaux de la Saône le corps du nommé Augustin C..., âgé de 13 ans, demeurant chez ses parents, quai des Étroits, 15, qui avait disparu depuis le 10 mai dernier.

Le cadavre a été remis à la famille.

Mauvaise farce. — Un moutard de 16 ans, Duchassin, rue Jean-de-Tournes, a lancé une vieille casserole en fer du quai sur le bas-port en face de la rue Ferrandière, cette casserole a frappé en pleine figure la dame Thomas, 69 ans, demeurant rue Moncey, 101, qui était en ce moment occupée à blanchir du linge dans la platte voisine. L'auteur de cet accident a pris la fuite après sa mauvaise farce consommée.

Suicide. — Un vieillard de 67 ans P. G..., rentier, rue Bugeaud, a profité de l'absence de sa femme pour se pendre dans sa chambre à coucher. Cet homme souffrait depuis longtemps de douleurs aiguës. Les secours sont arrivés trop tard pour le rappeler à la vie.

Chien dangereux. — Rue d'Aguesseau, 16, un chien présentant tous les symptômes de la rage, a été abattu sur la place du Pont par les gardiens de la paix. Cet animal dangereux, qui portait un collier avec l'indication suivante : « Empetoz, rue du Sacré-Cœur, 89 » a mordu plusieurs chiens sur son passage.

Complicité de vol. — Pour ce délit, les agents ont arrêté le nommé Joseph A., âgé de 17 ans, demeurant rue Garibaldi.

Les dévalisements de caves. — Les agents ont enfin mis la main sur les auteurs de vols de caves de Saint-Vincent. Ce sont les nommés Gabriel Lachard, 23 ans, et Pierre Paule, repris de justice, huit fois condamné, demeurant ensemble rue Bouteille, 26.

Ils ont opposé aux agents une très vive résistance. Lachard et Paule, furent conduits au poste de la mairie, où ils ont fait les aveux les plus complets. Ils ont reconnu être les auteurs des vols de caves commis chez M. Bonnetain, quai Saint-Vincent, 37, et Péra, rue du Jardin-des-Plantes, 7. On a retrouvé dans leur domicile un grand nombre de bouteilles de champagne et de liqueurs.

Les vagabonds. — De nouvelles instructions viennent d'être envoyées aux préfets par la direction de la sûreté générale pour réprimer la mendicité exercée par des bandes de vagabonds d'origine étrangère.

Les agents de police devront repousser sans exception tous les mendiants qui se présenteront à la frontière, et des arrêtés d'expulsion seront pris contre les chefs de troupes nomades périodiquement signalées.

Changements de garnison. — Voici une série de nouvelles qui va troubler bien des cœurs sensibles et faire couler des larmes de beaucoup de jolis yeux.

Après les grandes manœuvres de l'automne prochain, des changements de garnison importants vont avoir lieu parmi les régiments de cavalerie de notre ville et de la région.

Le 4^e et le 9^e cuirassiers quitteront Lyon ainsi que le 3^e hussards.

Le 8^e hussards, en garnison à Vienne, sera remplacé par le 4^e dragons.

Le 19^e dragons, qui est actuellement à Saint-Étienne, viendra à Lyon.

Plusieurs tendres fillettes, qui aiment voir défiler les vigoureux cuirassiers et les hussards empanachés.

Parents veillez sur vos enfants. — Avec une bien douce correction les parents obtiendront un salutaire résultat, celui d'empêcher leurs enfants de courir et de s'écrouler derrière les voitures, sans souci du danger qu'ils courent à ce jeu dangereux.

entre Villeurbanne et la gare, un gamin de dix ans a failli être victime d'un bien grave accident. Etant monté sur l'arrière d'un camion, il perdit l'équilibre et roula sur le sol. Les cris poussés par les passants effrayèrent le conducteur, qui eut un instant qu'un enfant était sous les pieds de son cheval.

C'est à ce moment qu'il allait reculer son véhicule, sous les roues duquel le gamin allait être engagé sans le rapide élan du citoyen Poitevin qui l'arracha à ce danger imminent.

Nous félicitons ce courageux sauveur.

Protestation des syndicats lyonnais. — On nous communique, avec prière de l'insérer, le texte de la protestation envoyée par les syndicats lyonnais à M. Lockroy, ministre du commerce :

Monsieur le Ministre, Lors de votre dernier séjour à Lyon, la Fédération des chambres syndicales lyonnaises avait eu l'honneur de vous soumettre un rapport exposant la situation des syndicats. Nous n'avons pas plus qu'aujourd'hui la prétention de vous rendre responsable de la mauvaise volonté que l'administration met à soutenir les revendications des travailleurs syndiqués et malgré les rapports mensongers d'une certaine presse lyonnaise, qui dénature complètement l'entrevue que la délégation eut avec vous; nous restons convaincus que vous avez compris ce que nous vous demandons.

Nous inspirant de vos dernières paroles dans lesquelles vous nous disiez que dans toutes nos revendications nous devrions nous adresser directement à vous, sans passer par les filières administratives. Nous profitons d'un fait qui vient de se passer récemment au sujet d'une grève où l'administration fit tout son possible pour entraver l'action syndicale tant au point de vue moral que matériel. Nous citons les faits suivants.

La corporation des ouvriers chevronniers-maquignons se trouve pour une cause trop commune hélas; dans la nécessité de mettre une maison de la dite corporation à l'index. Le syndicat fut averti et naturellement comme c'était son devoir il prit en main les revendications très justes de la corporation. Il envoya immédiatement une délégation auprès des bureaux administratifs, comme d'habitude, une fin de non recevoir, le patron ne reconnaissant pas le syndicat.

Mais cela le syndicat rechercha tous les moyens possibles de conciliation; ce n'y eut ni manœuvre frauduleuse, ni utilisation de la part de l'administration préfectorale.

Ce qui nous confirme dans cette conviction, c'est que des agents de cette même administration, prenant des costumes de travail, venaient aux portes de l'usine faisant mine de demander du travail pour remplacer les ouvriers qui l'avaient quittée.

tout en nargant ces ouvriers par paroles et par gestes, essayant de provoquer une collision qui n'aurait certainement pas manqué de se produire sans la prudence du syndicat qui ne cessa de protester depuis le commencement du conflit et de conseiller le calme aux ouvriers grévistes. Devant un tel état de choses, le syndicat envoya une délégation auprès de Monsieur le Préfet pour le prier de faire cesser ces agissements. Le syndicat avait cru faire acte de légalité en s'adressant à ce fonctionnaire; mais, chose inévitable, il répondit qu'il se chargeait lui-même, malgré la loi, de régler les syndicats et que si les agents en civil ne plaçaient pas, ils seraient immédiatement remplacés par des agents en uniforme. Vous comprendrez, Monsieur le Ministre, que les syndicats n'ont pas les pouvoirs nécessaires pour maintenir l'effervescence qui se produit dans des cas semblables; il arriva ce qui arrive toujours en pareille occasion, une manifestation toute calme, du reste, se produisit; et amena naturellement de nombreuses arrestations et choses curieuses, les syndicats seuls furent maintenus et condamnés. Il est évident que M. le procureur de la République s'attacha à démontrer que la loi sur les syndicats était tellement limitée qu'à son point de vue elle était lettre morte.

Un fait venait de se produire dans une corporation similaire à la précédente, tanneurs corroyeurs, et qui semblait lui donner raison. La maison Ulmo ne voulant aucunement reconnaître les syndicats; renvoyait tous les ouvriers syndiqués, ce dont vous avez connaissance.

Nous pourrions aller loin dans les revendications que les syndicats pourraient apporter dans cet exposé. Le gouvernement lui-même semble vouloir entraver l'action syndicale, à en juger par la sommation faite aux syndicats des sous-agents des postes de Lyon par M. le directeur des Postes du Rhône, ordre émanant, déclare-t-il du gouvernement, et cela malgré la constitution légale de ce syndicat depuis deux ans. En conséquence, M. le Ministre, la situation faite aux syndicats devient de plus en plus intolérable, tant par la pression exercée par les patrons sur leurs ouvriers, que par l'appui que le gouvernement semble leur donner et qui tendent à faire disparaître cette institution.

Nous vous serions obligés, Monsieur le Ministre, de bien vouloir intervenir d'une manière énergique contre ces tendances qui ne pourraient être que préjudiciables à l'industrie déjà si éprouvée par la crise actuelle.

Suivent les sceaux de trente-huit syndicats.

Pour copie conforme : La Commission du conseil local, Gabriel VACHER. — B. PÉRONIN. — P.-M. MATHIEU.

Cette protestation, envoyée à M. Lockroy, étant restée sans réponse et la situation s'étant aggravée par la suspension du citoyen Picornot, président du syndicat des sous-agents des postes, par le fait de sa candidature aux élections municipales. Le conseil local lyonnais de la Fédération nationale a pris la résolution suivante :

Considérant que la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels a été violée par la dissolution forcée du syndicat des sous-agents des postes et télégraphes;

Considérant que les électeurs, usant de leurs droits, l'avaient porté candidat aux élections municipales;

Considérant que cette violation de la loi du 21 mars 1884 est une atteinte à la liberté de vote et à la violation des droits de l'électeur, émanant précisément de ceux qui ont à charge de faire respecter les lois; qu'en agissant ainsi, il est créé deux poids et deux mesures, et qu'ils doivent être responsables de leurs actes;

Le conseil local de la Fédération nationale déclare protester énergiquement et charge la députation du Rhône d'interpeller à ce sujet les ministres compétents pour qu'ils rapportent ces mesures dans le plus bref délai et fassent respecter la loi par leurs subordonnés.

La Commission du conseil local, Gabriel VACHER. — B. PÉRONIN. — P.-M. MATHIEU.

Concerts-Bellecour. — Ce soir lundi 23 mai 1887, à 8 heures 1/2, grand Concert.

PROGRAMME 1^{re} PARTIE
1. Ouverture du Roi et de la Reine (Adam)
2. Redova d'Alphonse (A. Lugini)
3. Entracte de Lorey (Nesvadba)
4. Grande fantasia sur Roméo et Juliette, arrangée par M. A. Lugini (Marchetti)

2^e PARTIE
1. Ouverture de Sirella (Piotto)
2. Souvenir de Graz (Gungl)
3. Grande fantasia sur Rigoletto, arrangée par J. Lugini.
4. Marche militaire (A. Bosquet).

Orchestre de la ville (60 exécutants) sous la direction de A. Lugini. Prix d'entrée : 0 50.

Grand grand Concert. Prix d'entrée : 1 fr.

Musique. — 92^e Régiment d'infanterie. Programme du 23 mai :

1. Charles VI, Ouvert. (Halévy).
2. Contes pour clarinette (Konizetti).
3. La Danse Macabre (Sak-Saens).
4. La Fille du Régiment (Faust).
5. L'Adieu (Tyrolienne).
Bellecour, de 5 à 6 heures.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 1887

PRÉSIDENT, M. GAILLÉTON, MAIRE

Avant la séance, le conseil se réunit à huis-clos et délibère longuement sur une communication de l'administration : à dix heures seulement, les portes sont ouvertes au public, qui envahit les places qui lui sont réservées.

M. Arnaud, rapporteur de la commission chargée d'organiser la fête du 14 juillet, donne lecture de son rapport, en ce qui concerne l'éclairage au gaz des groupes scolaires; il propose la mise en adjudication des travaux en trois lots séparés.

M. Izet estime que cette division des lots ne peut que donner de mauvais résultats, et demande que la concession des travaux à exécuter fasse l'objet d'une seule adjudication.

Les conclusions du rapport sont adoptées. M. Marc-Guyot annonce le dépôt sur le bureau du conseil du rapport de la commission de l'emprunt.

M. Lavigne rapporteur de la commission des vœux donne lecture de son rapport. Les vœux examinés par la commission, et adoptés par le conseil sont les suivants :

1. Vœu pour l'établissement d'un itinéraire pour les étrangers résidant en France.
2. Vœu pour l'établissement d'une banque municipale à Lyon.
3. Vœu pour la suppression des portes et fenêtres soit supprimées, soit remplacées par une augmentation sur l'impôt foncier des propriétés bâties, basé sur le revenu réel des immeubles.

En ayant pour but, la fondation d'une institution nationale de Sourds-Muets (enseignement par la parole).

Vœu pour le déplacement de M. Gaudier, inspecteur d'Académie.

Vœu pour que l'Etat mette les Compagnies d'assurances contre l'incendie dans l'obligation de subventionner les compagnies de sapeurs-pompiers contre les incendies.

Vœu pour l'unification du tarif des chemins de fer sur tout le réseau français.

Vœu pour l'abrogation de la loi interdisant l'international des travailleurs.

Vœu pour que la loi réglemente les bureaux de placement et n'en permette le fonctionnement qu'à certaines conditions déterminées.

Vœu pour le rattachement des gares de Saint-Paul et de Vaise.

Vœu pour que le couvent des Bleus-Célestes, propriété nationale, situé côte des Carmélites, à Lyon, soit désaffecté et que les bâtiments et jardins en soient utilisés pour l'installation d'un lycée de jeunes filles.

Vœu pour que les conseils municipaux puissent émettre des vœux politiques.

Vœu pour l'obligation du service militaire pour tous les Français.

Est repoussé, au contraire, un vœu réclamant l'ajournement de l'Exposition universelle à une date ultérieure, c'est-à-dire après la célébration des fêtes du Centenaire de 1789.

Est également repoussé un autre vœu, demandant que le droit de grâce, dernier vestige des prérogatives monarchiques, soit enlevé au Président de la République.

M. Quivogne fait observer que l'exercice du droit de grâce se concilie parfaitement avec les institutions républicaines : le droit réside dans le peuple souverain, et le Président de la République l'exerce par délégation.

Un vœu demandant l'interdiction du port du costume ecclésiastique, dans les rues, soulève une longue discussion dans le Conseil.

M. Lavigne propose le rejet du vœu au nom de la liberté.

M. Montet défend au contraire le vœu dont il est un des signataires. Il fait remarquer que nous vivons sous le régime du Concordat et qu'un article réglemente le costume des prêtres, qui doivent porter l'habit à la française.

Les avis étant partagés, et le conseil n'étant pas en nombre, l'examen de ce vœu est renvoyé à une séance ultérieure.

Il est 11 heures, la séance est levée.

SOCIÉTÉ DE TIR DE LYON

Le douzième grand concours annuel de la Société de tir de Lyon commencé le 15 courant se termine aujourd'hui après neuf jours d'exercices qui ont fourni les meilleurs résultats.

La publication de prix obtenus prouvera à quel point le goût du tir s'est développé dans notre région.

A cette occasion, la Société donnait hier matin, au siège social, un déjeuner officiel où la presse lyonnaise, sans distinction d'opinion, était gracieusement invitée.

A la table d'honneur avaient pris place MM. le général St-Marc et le colonel Polonus, représentant l'armée active et territoriale; MM. Bouvier, Harent, vices-présidents de la Société; Berthet, Mégroz Monod et Fasse, administrateurs de la Société; Chapon, président du Tir stéphanois; Lang, directeur de notre école de la Martinière.

Nous remarquons également au milieu des invités des représentants de presque toutes les sociétés de tir de la région; tout le vaillant peloton de nos peintres lyonnais et enfin un grand nombre de nos amis les tireurs suisses.

En temps ordinaire, cette réunion de tireurs aurait ressemblé à toutes les réunions de ce genre; mais, après les événements de Pagny, après les menaces et l'insolence chaque jour grandissantes de nos voisins d'outre-Rhin, le déjeuner de la Société de Tir de Lyon avait un caractère tout particulier. C'était bien une réunion de citoyens ayant le sentiment de l'honneur, de la grandeur de la Patrie.

